

# CLINIQUE ANNUELLE D'IMPÔTS

## CRITÈRES D'ADMISSIBILITÉ

- Revenus annuels maximaux de 35 000 \$ pour une personne seule, et de 45 000 \$ pour un couple;
- Avoir des revenus de placement (intérêts et dividendes) de moins de 1000 \$.

## NOS BÉNÉVOLES NE PEUVENT PAS REMPLIR LES DÉCLARATIONS DE REVENUS POUR LES PERSONNES SUIVANTES

- Les personnes décédées;
- Les personnes qui ont déclaré faillite;
- Les personnes ayant des gains ou des pertes en capital, un revenu de travail indépendant ou de location, ou encore des dépenses d'emploi;
- Les personnes qui ont vendu leur résidence principale au cours de l'année.



**POUR VOUS INSCRIRE: CONTACTEZ SABRINA AU 514-351-2517 POSTE 104  
OU S.TOUSIGNANT@SARA-ANJOU.COM**



**INSCRIPTIONS ENTRE LE 12 FÉVRIER ET  
LE 25 FÉVRIER 2025**

